



Reduction temps de travail sur contrat

Par **danielle63**, le **01/07/2014** à **11:05**

bonjour, je vais subir une diminution horaire de mon contrat de travail car nous avons perdu de l'activité; j'étais a temps complet et là je vais passé à 66%; ma collègue (en temps complet) va quitter l'entreprise fin 2015 car elle suit son epoux qui est muté. suis je prioritaire pour reprendre son poste a temps complet en sachant que nous sommes que toutes les deux dans les bureaux? d'autant plus qu'au moment de son départ mon employeur aura besoin de quel qun;
sinon quel argumentation puis tenir pour évoquer cette situation?
merci